FRC 4. 29084 Rew bell - 29084 Case FRC 12997

TESTAMENT

DE

REWBELL.

....*Cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui.....*

Psalm.

Mais que vois-je ! quels abymes
S'entrouvent autour de moi !
Quel déluge de victimes
S'offre à mes yeux pleins d'effroi !
Quelle épouvantable image
De morts, de sang, de carnage,
Frappe mes regards tremblans !

Pseaume 110, *trad. par J. B. Rousseau.*

C'EN est donc fait, mon heure dernière approche; je vais tomber dans le sein de l'éternité, s'écriait Rewbel, dans un excès de désespoir ! — et il se frappait la poitrine.

C.h.

« Puissances éternelles, vous êtes vengées! votre bras s'est appesanti sur moi. Je souffre comme un damné; je meurs chargé de l'exécration publique; » et il se frappait encore la poitrine.

« Dieu! que vois-je? d'où vient cette épouvantable lumière? elle m'éblouit, elle me brûle. Ah! c'est le flambeau de la verité, il éclaire tous mes crimes à la fois. Une force invincible m'en arrache le public aveu. » Et toujours il se frappait la poitrine.

Je naquis à Colmar, il y a 53 ans, de père et mère qui ne songeaient pas plus à ma grandeur future qu'à l'excès de déshonneur qui en rejaillirait sur toute leur famille.

Je passai mes premières années sous leurs yeux. Heureux temps où l'ambition ne s'était point encore glissée dans mon ame, où le remords ne troublait point mes jeux! Ce temps s'écoula trop vîte.

J'étudiai les lois de mon pays, croyant trouver dans cette étude le chemin de la fortune et de la considération. Je n'y reçus que des dégoûts et des humiliations.

Mon erreur prenait sa source dans mon extrême vanité; je m'étais persuadé que l'humeur me tiendrait lieu de talent, et que

pour obtenir la réputation d'un grand homme, il suffirait de me présenter avec l'écorce d'un cheval.

Mais je fus brutal et humérique en pure perte. Négligé par les seigneurs et les chapitres du pays, je m'en vengeai ridiculement en me chargeant sans profit et sans examen, des causes de tous ceux de leurs vassaux qui voulaient plaider contre eux. J'appelais ceux-ci des *victimes honorables de l'oppression*; j'appellais ceux-là des *suppôts exécrables de la tyrannie*. Et ces phrases que nous avons tant répétées depuis, passaient alors pour des efforts de courage et des éclairs de génie.

Cependant elles m'auraient laissé dans la misère et l'obscurité, sans l'éveil que vinrent donner à toutes les passions haineuses les projets de M. Necker.

L'appel à la liberté fut en même-temps le signal donné aux ambitieux, aux intrigans, aux banqueroutiers, aux voleurs de tout pays. On vit accourir sur la scène tous les hommes sans talent, les femmes sans pudeur, les prêtres sans religion, les nobles sans honneur, et les avocats sans cause.

L'occasion était trop belle pour la négliger. Je me mis sur les rangs; je déclamai contre

la cour. Je promis des merveilles, je fus nommé aux états-généraux par la province d'Alsace; j'arrivai vuide d'argent et de connaissances; mais chargé d'orgueil et de vengeances, à cette assemblée éternellement fameuse par ses talens et par ses fautes.

Ne pouvant m'y distinguer par mon esprit, je crus devoir m'y faire remarquer par mes folies.

Je me liai avec tous les mécontens et les énergumènes qu'elle renfermait; mon langage tudesque donnait un air de nouveauté à mes déclamations furieuses. J'attaquai à découvert les appuis du trône et de l'autel, bien convaincu qu'une fois les étais de la société rompus, ses dépouilles appartiennent de droit aux plus fous et aux plus scélérats.

Je n'avais pourtant pas tellement perdu la raison que je ne calculasse fort bien les avantages et les dangers du parti que j'embrassais. Ceux-ci étaient plus éminens; mais *qui ne risque rien n'a rien*... Ne pouvant donc écarter le danger, et voulant profiter de la débacle, j'eus soin de me tenir en seconde ligne.

Les Robespierre, les Danton, les Marat, et les Barrère marchaient devant moi. Je les

suivais de loin, me tenant toujours prêt ou à les seconder ou à les abandonner, selon les chances heureuses ou malheureuses de l'entreprise.....

Une telle prudence ne paraissait nullement compatible avec mes formes brutales; aussi dût-elle prospérer avec d'autant plus de facilité, qu'on s'en défiait moins...

Je ne rappellerai ni ma conduite révolutionnaire en Alsace pendant que j'y occupai la place de *procureur-général-syndic*, ni ma nomination à la Convention, qui en fut la récompense; ni mes exploits guerriers à Mayence, ni ma désertion du parti jacobin, lorsque ce parti fut renversé; ni mes vols scandaleux en Hollande; ni mes querelles avec Sieyes; tout cela est ou trop connu ou trop peu important pour exciter votre attention. Je me hâte d'arriver à l'époque la plus importante de ma vie.

Je fus nommé membre du Directoire.

Certes, je méritais cet honneur, si la vanité, si l'entêtement, si l'argot patriotique, si la morgue allemande étaient des titres pour l'obtenir. Mais je ne puis me dissimuler, et je dois à la vérité de publier que le produit

de mes rapines en Hollande fut employé à me l'assurer.

Deux passions également fortes, également honteuses me tourmentaient successivement ; la haine et l'avarice.

Rien n'était au-dessus de la haine que je portais à mes ennemis, si ce n'est l'amour que j'avais pour l'argent.

Si quelquefois le desir de la vengeance, d'accord avec ma vanité (autre passion subalterne), paraissait plus actif et absorbait l'avarice, l'avarice savait regagner en persévérance ce qu'elle avait momentanément perdu en intensité.

Je sacrifiai donc mes trésors à la vengeance et à l'ambition ; mais j'étais bien assuré de retrouver au Directoire tout l'or que j'avais dépensé pour y arriver.

C'est ainsi qu'un riche bijoutier charge sa nouvelle épouse d'or et de diamans, qu'il est bien sûr de reprendre le lendemain des nôces.

Je commençai par m'entourer de mes parens, de mes créatures et de mes amis. Je fis venir une colonie d'Alsace.

J'appelai ensuite les fournisseurs, les banquiers, les joueurs, les magasiniers, les vo-

leurs de toute espèce, et je leur dis : *Voulez-vous exploiter la République ?*

Ils ne demandaient pas mieux. Nous fîmes nos marchés. L'or abondait de toutes parts ; je prenais de toutes mains.

Schérer, Rapinat, Rudler, Gober, Bailleul, etc. me secondaient merveilleusement.

Ils mirent tout à l'enchère, et nous partagions les pots-de-vin et les épingles.

Les armées languissaient ; mais je n'y songeais guères.

Les soldats mouraient de faim ; mais peu m'importait.

Les généraux menaçaient ; mais je menaçais plus haut qu'eux ; et en vertu du fameux *cedant arma togæ*, je faisais destituer les plus mutins, quand je ne pouvais les faire tuer. Ainsi, ne pouvant faire tuer Moreau au fort de Kell, je le fis comprendre dans la conspiration de Pichegru.

Ainsi, ne pouvant précipiter Buonaparte dans la Manche, je le forçai à s'embarquer pour l'Egypte.

Ainsi, ne pouvant diriger Brune ni Joubert à Milan, je les fis rappeler à Paris.

Ainsi, ne pouvant subjuguer Championnet

à Naples, je le fis arrêter et traduire devant un conseil de guerre.

La guerre, la guerre était mon cri familier, mon salut et mon domaine.

Je n'avais garde de consentir à la paix, après laquelle soupiraient tous les cœurs.

Outre que le calme qui devait le suivre aurait permis de me demander des comptes, je savais bien qu'elle tarirait la source de mes richesses.

Je m'opposai donc constamment aux préliminaires de Léoben. Je refusai avec la même constance de signer le *traité de Campo-Formio.*

Je traversai, sans pudeur, toutes les négociations de Rastadt. C'est à moi que l'Europe doit la reprise des hostilités. C'est à moi que la France doit toutes ses défaites depuis trois mois.

Toutes nos places fortes sont dégarnies, les armes et les munitions sont vendues. L'ennemi peut entrer; il ne trouvera sur son passage que des armées découragées, des forteresses démantelées, des arsenaux vendus, des soldats désarmés. Le cœur seul des français lui présente des obstacles invincibles, ...

C'est aujourd'hui mon excuse et ma consolation.

L'ennemi est à nos portes ; et je m'accuse d'en être la cause.

Nos arsenaux sont vides, et je m'accuse d'en être la cause. Nos armées sont découragées ; et je m'accuse d'en être la cause. Le sang coule de toutes parts ; et je m'accuse d'en être la cause.

La paix s'est éloignée de nos contrées ; et je m'accuse d'en être la cause.

L'intérieur est déchiré ; et je m'accuse d'en être la cause.

Le *dix-huit fructidor* a tué le commerce, l'industrie et l'esprit public ; et je m'accuse conjointement avec mes amis Merlin et la Réveillière d'en être la cause.

La faction des voleurs, après avoir pillé la Hollande, la Suisse et l'Italie, est venue s'établir en France, et par son audace encore plus que par ses brigandages, elle est parvenue à porter à son comble le mécontentement de la nation ; et je m'accuse d'en être la cause.

Les récompenses, les places, la vie, la liberté, la justice, tout est vendu, tout est

acheté au poids de l'or ; et je m'accuse d'en être la cause.

L'humanité gémit, la morale est outragée, les beaux art sont fui cette terre désolée ; et je m'accuse d'en être la cause.

La République enfin, est ébranlée jusque dans ses fondemens ; et je m'accuse d'en être la cause.

Tous ces crimes de lèze nation, que mes flatteurs avaient eu soin de me présenter jusqu'ici comme des jeux, et que le *journal de Paris*, le *Publiciste* et *l'Ami des Lois*, DIGNES DE PORTER LEURS FERS, ainsi qu'un représentant l'a déclaré du haut de la tribune, ont eu la complaisance de faire passer pour des ERREURS (je les en remercie) ; mais je ne m'abuse plus ; tous ces crimes m'accablent à la fois ; ils me poursuivent, ils me déchirent.

La soif de Tantale, les furies d'Oreste, le vautour de Prométhée, ne sont rien en comparaison des tourmens de mon cœur.

Il est donc un dieu vengeur ! Aveu tardif, mais qui peut encore devenir utile à mes complices.

O vous tous qui avez partagé mes forfaits, venez, approchez de mon lit de douleur,

venez contempler en moi un exemple terrible et mémorable de la justice divine.

Je devais mourir sur un échaffaud ; je sais qu'on s'apprête à me livrer entre les mains du bourreau. Ce supplice serait trop doux. Je meurs au milieu des tourmens de l'enfer.... Je meurs !.... Et de tant de richesses acquises par tant de crimes, je n'emporte avec moi que l'exécration des républicains.

Voici mon testament.

J'établis la République française ma légataire universelle; c'est une faible, mais nécessaire expiation de tous mes torts envers elle. On saura que si j'étais républicain par humeur sous la monarchie, j'ai fait par mon avarice, plus d'amis aux rois que M. Pitt et le général Swarow.

Mon héritage acquis aux dépens de tant de malheureux, et le prix du sang de la veuve et de l'orphelin, se monte à 40 millions en or, cinq terres rapportant 200 mille livres de rente, et un mobilier immense.

En reconnaissant que je n'ai aucun droit de disposer de cette prodigieuse fortune, voici pourtant comme je desirerais qu'elle fût partagée.

1°. Je donne quinze millions aux hôpitaux

de Paris, dont j'ai fait vendre les biens, afin de pouvoir y loger et nourrir tous les rentiers de cette ville, au payement desquels je ne cessai de m'opposer; où dont je détournai à mon profit les délégations, que le corps législatif affectait à ce paiement.

2°. Je donne deux millions cinq cents mille francs, pour acheter des jambes de bois aux infortunés conscrits, qui doivent ou devront leur mutilation à ma rage pour la guerre.

3°. Je donne cinq cents mille francs aux directeurs Cisalpins, Helvétiens, Romains et Liguriens, à mesure qu'ils se rendront dans ce pays; pour les dédommager des myriagrammes que la trahison ou l'ineptie de mon ami Schérer leur a fait perdre chez eux.

4°. Je donne cinq cents mille francs aux veuves Roberjeot et Bonnier, dont le malheur doit m'être attribué plus qu'à l'Autriche; puisque c'est moi qui ai traversé les négociations de leurs époux, et n'ai jamais voulu consentir à la paix avec personne.

5°. Je donne cinq cents mille francs aux enfans d'émigrés, dont j'ai fait arrêter et fusiller les parens, sans m'assurer s'ils avaient jamais émigré; méthode que j'avais vu

suivre par Fouquier-Tinville, et qui plaisait fort à mon ami Merlin.

6°. Je donne cinq cents mille francs aux habitans d'Arcueil, pour la peur et les angoisses que mon séjour parmi eux leur a fait éprouver.

7°. Je donne cinq cents mille francs aux habitans de Plombières, pour le scandale que mon insolence, ma garde de 4,000 hommes et ma sordide avarice ont dû causer dans ce pays.

8°. Je donne cinq cents mille francs aux habitans de Colmar, parmi lesquels je pris naissance; pour réparation du tort que mon nom doit faire à leur ville.

9°. Je donne deux cent cinquante mille francs à tous les poëtes de la République, qui voudront mettre mon histoire en poëme épique, en tragédie, comédie, épigrammes ou charades, pour l'instruction de nos nèveux.

10°. Je donne deux cents cinquante mille francs à l'institut national de France; premièrement, comme amende honorable du mépris que j'affichai publiquement pour la plupart de ses membres; secondement, pour la fondation d'un prix annuel sur les questions d'économie publique, telles que la *base de*

la morale, la *garantie de la garantie*, *le jury constitutionnaire*, etc. . . Les mémoires pourront être écrits en vers ou en prose, en grec ou en latin, peu m'importe; et peu importera même aux lecteurs; mais il en réjaillira des torrens de gloire sur l'institut national.

11°. Je donne deux cent cinquante mille francs aux journalistes que j'ai fait déporter à Cayenne ou à Oléron. Les pauvres diables doivent mourir de faim, s'ils ne sont pas morts de maladie ou de chagrin.

12°. Je donne deux cent cinquante mille francs aux imprimeurs et libraires de Paris, dont j'ai fait casser les presses ou piller les boutiques, pour quelques misérables petits pamflets, dans lesquels mes amis Rapinat, Schérer et Gober, n'étaient pas mieux traités que moi.

13°. Je donne deux cents mille francs aux honnêtes avocats de Paris, qui n'ont pris aucune part à la révolution, qui n'ont, ni volé, ni hurlé, ni justifié les brigandages de leurs confrères.

14°. Je donne 200 mille francs aux espions de police, à qui je les dois.

15°. Je donne 100 mille francs aux trois

complaisans écrivains qui, dans l'*Ami des Lois*, dans le *Publiciste*, et dans le *Journal de Paris*, ont eu le courage de prendre ma défense. Smith a dit avec raison que l'*argent était le salaire ou le dédommagement de l'honneur*.

16°. Je donne 100 mille francs aux secrétaires du conseil des cinq-cents, qui rédigeront mon acte d'accusation, soit avant, soit après ma mort, pourvu toutefois qu'il soit rédigé dans les formes constitutionnelles, et qu'il n'y ait ni restrictions jésuitiques, ni chicanes d'avocat.

17°. Je donne 100 mille francs au bourreau, s'il est chargé de me couper la tête, à condition qu'il ne me fera pas languir; et au cas que le mal que j'endure, prévienne mon supplice, ces 100 mille francs seront partagés entre lui et le citoyen Duviquet, propriétaire actuel de l'*Ami des Lois*.

18°. Je donne 100 mille francs à ma pauvre femme, qui ne doit pas être condamnée à mourir sur un fumier, uniquement parce qu'elle eut le malheur d'appartenir à un homme qui avait volé 45 millions.

Quant aux 20 millions restant, j'invite le Directoire et le Corps législatif à les placer,

pour, de leur produit, en payer les appointemens des législateurs, à 1250 francs par tête. Je vois deux avantages dans cette mesure : le premier, qui saute aux yeux, est de délivrer la nation de l'énorme fardeau de 11 millions 250 mille francs que lui coûtent aujourd'hui ces mêmes appointemens.

Le second, de diminuer la cupidité que chacun montre pour ces places, en ôtant l'appas qui l'excite.

Si cet emploi est rejetté, j'en propose un autre ; c'est de verser cet argent dans les coffres de messieurs Pitt et Thugut, pour en avoir la paix.

La paix est d'un si grand prix, qu'on ne saurait la payer trop cher.

Et il est juste que cet argent, volé pendant la guerre, soit employé à réparer ses maux.

Je lègue ma jolie maison d'Arcueil aux héritiers du président Portail ; et à leur défaut, à la citoyenne Buonaparte, pour prouver à son mari que la haine des plus haineux ne survit point au tombeau.

Je lègue mon argenterie au général Brune, pour le dédommager de celle que je lui en-

levai, lors de son passage de Milan à la Haye.

Je lègue ma garde-robe au citoyen cadet Devaux, pour le récompenser des soins qu'il prit de vanter sa modestie. (La *modestie de ma garde-robe* ; il ne faut pas s'y méprendre.)

Je lègue ma cave au citoyen Threilhard, en l'invitant à noyer dans des flots de Madère sec le petit chagrin que ses anciens amis viennent de lui faire éprouver.

Je lègue mes couteaux de table, mon sabre et ma giberne au citoyen Merlin; il en fera l'usage que bon lui semblera.

Je lègue mon singe et mon perroquet au citoyen Laréveillère; le premier est si drôle et si bien élevé, qu'il peut le mettre à sa place toutes et quantes fois il voudra se faire représenter, sans qu'on s'en doute. Le second est si bavard, qu'il doit désormais se dispenser de faire de longs discours; c'est à s'y méprendre.

Je lègue mes culottes à Jean-de-Bry; 1°. afin qu'il ne puisse plus désormais rentrer sous la bannière des *sans-culottes*; 2°. afin qu'il puisse remplacer avec usure celle qui, ayant été portée en triomple à la fête des

Vengeances, a dû être suspendue à la voûte de quelque temple.

Je lègue mes cheveux et mon porte-feuille au citoyen Bailleul.... Dans mon porte-feuille, il trouvera quelques blancs-seings de la *compagnie l'Escroc*; plus, un modèle de réponse à faire au citoyen Eriot... Quant à la triste dépouille de ma tête, il en pourra tresser, pour la sienne, deux élégantes cadenettes, alors que la mode des cadenettes sera revenue.

Je lègue à mon ami Schérer l'*académie des jeux*, et mes *commentaires sur Polybe*, par le chevalier Follard.

Il apprendra dans l'un comment on défend son argent; dans l'autre comment on dispute la victoire, et dans tous les deux, qu'au jeu comme à la guerre, pour ruser il faut être de sang-froid, et que pour être de sang-froid, il faut être tempérant.

Je lègue à mon beau-frère Rapinat le traité du *mépris des richesses* par Sénèque, relié en maroquin verd, doré sur tranche; j'estime qu'à ma considération, plus encore qu'à celle du faible souvenir que je lui donne ici de la mienne, il en lira tous les jours deux pages; ou si comme je le crois, il ne sait

pas lire, il se le fera représenter tous les matins, afin qu'en jettant les yeux sur sa couverture il se rappelle le nom et les principes du grand philosophe qui sut si bien concilier la théorie de la pauvreté avec l'usage des richesses. Ah ! j'ai reconnu trop tard la profondeur de cette doctrine !

Je lègue à Poultier tous mes papiers ; il y trouvera des matériaux précieux pour son journal ; et surtout deux manuscrits en parchemin, dont l'un cartoné en rouge est intitulé : *l'Art de parvenir sans intéresser autre chose que sa conscience*, par Desrues ; et l'autre relié en basanne est intitulé : *Moyen de ne pas craindre l'opinion publique, en la foulant aux pieds ;* par le feu duc d'Orléans.

Je lègue mon coffre-fort à mon ancien homme d'affaires, aujourd'hui représentant du peuple, Gober. Il est vuide, mais il est sûr ; et Gober a moins besoin d'argent que d'assurance.

Je lègue mon bonnet de nuit au C. Alquier, par plusieurs raisons ; la première, c'est qu'il est fort chaud et que ledit citoyen a la tête très-froide. La seconde qu'ayant souvent publié que nous étions brouillés à mort, il importe

avant de mourir, d'effacer ces fâcheuses impressions, en prouvant que nos deux têtes sont entrées dans le même bonnet.

Je lègue au C. Trouvé, mes lunettes vertes, d'abord pour lui masquer les yeux ; ensuite parce qu'elles sont bonnes ; enfin parce qu'il vaut mieux voir tout en verd, que tout en noir.

Voilà je pense tous mes legs accomplis. Si j'ai oublié quelqu'un dans cette distribution, je lui en demande pardon.

Je demande également pardon à dieu et à la nation de tous mes vols, de tous mes crimes, et de toutes mes sottises..... J'ai peu de raison de l'espérer .... mais je souffre si horriblement que je desirerois voir mes plus grands ennemis rassemblés autour de mon lit ; je suis assuré que je deviendrais pour eux un objet de pitié plutôt que de haine.

Quant à ceux qui ont envié mon sort, ou qui seraient tentés de me prendre pour modèle, qu'ils viennent, qu'ils viennent également me contempler ; mes yeux creusés par les larmes, ma bouche renversée par les convulsions, mes membres roidis par la douleur tout mon corps couvert de plaies, exhalant, une odeur infecte, repoussant également l'odorat et la vue !!

Ah ! qu'un tel spectacle serait une grande leçon pour tous les ambitieux, si les ambitieux pouvaient en jouir.

O vous, jeunes gens, en qui l'ambition n'a point encore corrompu les semences d'honnêteté que la nature déposa dans vos cœurs, si jamais cet écrit vous tombe dans les mains, lisez-le avec attention ; vous y trouverez d'utiles instructions..... vous y apprendrez que le crime put triompher momentanément, mais qu'il ne peut jamais être heureux..... Mes forces défaillent. Terminons par ces paroles de Job :

« Ceux qui se laisseront aveugler par l'éclat de la fortune seront précipités dans l'abyme du désespoir. Le jour de leur calamité dévancera le terme qui lui était fixé. Ils deviendront comme une vigne dont les raisins coulent avant la maturité, et comme un olivier qui laisse tomber sa fleur. Les années des méchans seront abrégées ».

Annii impiorum breviabuntur. Job, C. XV, v. 31, 32.

Fait à Paris, ce 2 messidor an VII de la République. Jean Rewbell, *sur son lit de mort, assisté d'un prêtre constitutionnel et d'un notaire patenté.*

De l'Imprimerie d'ALBERT à Colmar.